



Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Ville de Bouqueval

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°39/2023**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni le 24 octobre 2023
Sous la présidence de M. Francis MALLARD,
Maire



Transmise à la Sous-préfecture

de Sarcelles le :

Publié le :

Membres en exercice : 11
Membres présents : 7
Votants : 10

ACHAT DE PANNEAUX SIGNALISATION POUR LA COMMUNE ET LA RUE RASSIGNY

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Bouqueval, salle du Conseil Municipal à Bouqueval.

Date de convocation : 13 octobre 2023

Date d'affichage : 13 octobre 2023

Présents : M. Francis MALLARD, Mme Magalie FIAES, Mme Cécile CALAS, Mme Elisabeth GRAUX, M. Lorenzo QUINTIERI, M. Patrick COURTOIS, Mme Marie-Claude CALAS.

Absents excusés : M. Anthony CHRETIEN, M. Sylvain LIMOSSIÈRE, M. Jean-Michel VERBEKE, M. Noël HEDIN.

Procuration :
- de M. Sylvain LIMOSSIÈRE à Mme Magalie FIAES,
- de M. Noël HEDIN à Mme Elisabeth GRAUX,
- de M. Jean-Michel VERBEKE à M. Patrick COURTOIS.

Secrétaire de séance : Mme Magalie FIAES.

Monsieur le Maire a été interpellé concernant la problématique de la circulation de la rue Rassigny et souhaite également acheter des nouveaux panneaux de signalisation pour la commune comme des plaques de rue, un miroir, un panneau réglementaire pour le car, etc...

Aussi, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de se procurer des nouveaux panneaux de signalisation pour la commune et la rue Rassigny auprès de la Société SIGNALS pour un montant de de 1 725,92 € HT soit 2 071,10 € TTC.

Les panneaux seront commandés à la société SIGNALS, sise 16 avenue Bernard Moitessier, 17187 PERIGNY pour un coût total de 1 725,92 € HT soit 2 071,10 € TTC.

Fait et délibéré en séance,
les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire,
Francis MALLARD